2026/120
COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 7.1 : Décisions budgétaires
26.D.088

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 18 septembre 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : F. BRISSET, K. MELIN, P. LEMARCHAND, V. DALBIN, A. LEBOULANGER, E. TELLIER, B. MARTEL, D. LELUBEZ, A. LOUIS, C. VANHECKE, R. LEBARBIER, G. GOURDEL, P. FAUCHON, G. THOMAS-ROUTIER, G. BRISSET.

Pouvoirs : G.GOURDEL donne pouvoir à D.LELUBEZ, A.VAGNER donne pouvoir à R.LEBARBIER

Secrétaire de séance : V. DALBIN

Taux de TVA et tarifs du Camping.

Suite à l'augmentation de TVA sur les locations passant de 10 à 20 %, il est nécessaire de modifier les tarifs de la façon suivante :

CHANTIER				**TOURISME**			
Emplacement				Emplacement			
	HT	TTC			HT	TTC	
Journalier	5.83 €	7.00 €	+ charges	Journalier	7.50 €	9.00 €	+ charges
Adulte	2.92 €	3.50 €		Adulte	2.92 €	3.50 €	
Enfant	2.92 €	3.50 €		Enfant	2.92 €	3.50 €	
Hebdomadaire	36.67 €	44.00 €	+ charges	Hebdomadaire	54.17 €	65.00 €	+ charges
Mensuel	150.00 €	180.00 €	+ charges	Mensuel	233.33 €	280.00 €	+ charges
Location nuitée mobil' home				**Location nuitée mobil' home**			
Studio	23.33 €	28.00 €	+ charges	Studio	46.67 €	56.00 €	+ charges
Louisiane 1 Ch	35.83 €	43.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	71.67 €	86.00 €	+ charges
O'Hara 2 Ch	46.67 €	56.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	93.33 €	112.00 €	+ charges
Location hebdomadaire mobil 'home				**Location hebdomadaire mobil 'home**			
Studio	93.33 €	112.00 €	+ charges	Studio	186.67 €	224.00 €	+ charges

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D088-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

Louisiane 1 Ch	139.17 €	167.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	278.33 €	334.00 €	+ charges
O'Hara 2 Ch	185.83 €	223.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	371.67 €	446.00 €	+ charges
Location mensuelle mobil' home				**Location mensuelle mobil' home**			
Studio	301.67 €	362.00 €	+ charges	Studio	603.33 €	724.00 €	+ charges
Louisiane 1 Ch	452.50 €	543.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	905.00 €	1 086.00 €	+ charges
O'Hara 2 Ch	603.33 €	724.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	1 206.67 €	1 448.00 €	+ charges

Les autres tarifs restent inchangés.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M4 pour les services publics industriels et commerciaux,

Vu les délibérations 26.D.008 et 26.D.014

Vu l'avis positif de la commission des finances en date du 21 septembre 2026,

Considérant les tarifs TTC proposés ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

15	Voix pour	
0	Voix contre	
4	Abstentions	Eric TELLIER, Johanna BOZEC, Gaëtan BRISSET, Patrick FAUCHON
15	Votants	

Décide à la majorité :

- D'approuver les nouveaux tarifs de location proposés à compter du 1er octobre 2026,
- D'autoriser Monsieur le Maire à appliquer les tarifs votés

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET

MAIRIE DE FLAMANVILLE

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D088-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026